





Aish Les Petits Futés

Inscription Vacances Toussaint 2023

Je soussigné(e) responsable légal Père Mère Tuteur
Nom.....Prénom
Adresse.....
TéléphonePortable :
Inscrit mon/mes enfant(s).....

Changements à nous signaler par rapport à la fiche sanitaire de liaison : (Nouvelle adresse, recommandations, traitement médical, personnes majeures autorisées à venir chercher l'enfant...)
.....

L'école des sorciers

| Jours |  <i>Si possible, merci de venir habiller en noir toute la semaine</i>  | Cocher pour inscrire |
|---------------------|--|----------------------|
| Lundi 23 octobre | Décoration / Balade / Bricolage | |
| Mardi 24 octobre | Château du Fleckenstein (<i>repas tiré du sac</i>) | |
| Mercredi 25 octobre | Grand jeu à la journée : La coupe de feu | |
| Jeudi 26 octobre | Création de costume, cours de potions et sortilèges | |
| Vendredi 27 octobre | Buffet et bal des sorciers | |

Du 30 octobre au 3 novembre, fermeture exceptionnelle pour cause de ré emménagement 😊

Nous n'hésiterons pas à sortir par tous les temps. Alors merci de prévoir des habits adaptés et du change chaque jour ; sans oublier la gourde !

Fait à Vieux-Thann, le
Signature :

Les Petits Futés
10 rue de l'Artois
68800 Vieux-Thann
Tél : 03.89.35.79.43

Les fiches d'inscription pourront être mises directement dans la boîte aux lettres de l'accueil « Les Petits Futés » 10 rue de l'Artois ou renvoyées par mail **avant le 16 octobre 2023** :

directionlespetitsfutes@vieuxthann.fr

Les inscriptions se font sur forfait 3, 4 ou 5 jours en fonction des places disponibles.

Pour les enfants ne fréquentant pas la structure en temps périscolaire, le dossier d'inscription devra être complet pour être traité. Il comprend :

- ✓ Fiche sanitaire remplie et signée (pour chaque enfant)
- ✓ Photocopies du carnet de vaccination (pour chaque enfant)
- ✓ Attestation Assurance extra-scolaire pour votre enfant (dès réception)
- ✓ Numéro CAF **ou** si pas d'affiliation CAF la photocopie du dernier avis d'imposition
- ✓ La fiche de renseignements de facturation
- ✓ Les fiches d'autorisations dûment complétées (autorisation parentale pour les tierces personnes, droit à l'image, sorties, autorisation de soins)

Tarifs :

Enfants domiciliés à Vieux-Thann :

Vacances "forfait 5 jours" de 73.25 € à 85.25 €
Vacances "forfait 4 jours" de 58.60 € à 68.20 €
Vacances "forfait 3 jours" de 43.95 € à 51.15 €

Enfants domiciliés hors de Vieux-Thann

Vacances "forfait 5 jours" de 80.25 € à 92.25 €
Vacances "forfait 4 jours" de 64.40 € à 74 €
Vacances "forfait 3 jours" de 48.57 € à 55.77 €

Journée pique-nique : repas fourni par la famille. Tarif de base -4.20€.

Les tarifs sont calculés en fonction des revenus des familles. Toute réservation sera facturée sauf sur présentation d'un certificat médical et si vous avez prévenu dans les délais. Un jour de carence sera néanmoins appliqué.

L'accueil du matin se fait entre **7h30 et 9h30** avec possibilité de prendre le petit déjeuner. L'accueil du soir se fait à partir de **17h00 jusqu'à 18h30**. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez nous contacter.

- ✓ Les informations recueillies sont obligatoires, la finalité principale de leur collecte est la constitution du dossier d'inscription. Ces informations seront enregistrées dans un fichier informatisé et seront conservées durant les cinq ans suivant la période d'inscription de votre enfant. Les données collectées sont destinées strictement aux services concernés par l'inscription et la facturation. En aucun cas elles ne seront rendues accessibles à des tiers sans votre accord exprès le cas échéant.
- ✓ Conformément à la Loi Informatique et Libertés ainsi qu'aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous bénéficiez :
 - ✓ • D'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant et/ou concernant votre enfant ;
 - ✓ • Du droit à la portabilité de vos données ;
 - ✓ • Du droit à la limitation d'un traitement vous concernant et/ou concernant votre enfant ;
 - ✓ • Du droit, pour motifs légitimes de vous opposer à ce que vos données fassent l'objet d'un traitement.
- ✓ Tout exercice de ces droits peut s'effectuer sur simple demande en vous adressant à la direction du périscolaire « Les Petits Futés ». Un justificatif d'identité sera requis pour toute demande d'exercice de droit.
- ✓ Si vous souhaitez plus d'information sur la protection des données personnelles et vos droits en la matière, vous pouvez :
 - ✓ • Consulter le site de la CNIL : <https://www.cnil.fr/>
 - ✓ • Contacter le Délégué à la Protection des Données de la collectivité : <https://www.agirhe.cdg54.fr/TDB/rgpd.aspx>



Les Petits Futés
10 rue de l'Artois
68800 Vieux-Thann
Tél : 03.89.35.79.43

